

## BAREME DES HONORAIRES

### VENTE

5 % T.T.C. du prix net vendeur

### LOCATION

Pour le locataire :

VISITE – CONSTITUTION DU DOSSIER – REDACTION DU BAIL :

Zones très tendues\* :

12 € T.T.C. par mètre carré de surface habitable

Zones tendues\* :

10 € T.T.C. par mètre carré de surface habitable

REDACTION DE L'ETAT DES LIEUX :

3 € T.T.C. par mètre carré de surface habitable

Pour le bailleur :

7,5 % T.T.C. du loyer annuel hors charges

GESTION LOCATIVE : 7 % Hors taxes sur la totalité des sommes encaissées soit 8,40 % T.T.C.

GARANTIE LOYERS IMPAYES : 2,5 % Hors taxes sur le total des encaissements soit 3 % T.T.C.

\*la liste des Communes concernées par ces zones est disponible sur simple demande.

[Tapez un texte]